



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une esplanade sur le territoire de la commune de Bellevue

15 avril 2015

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 30 septembre 2009 ;

vu la proposition de la commune de Bellevue du 6 janvier 2015 ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature du 12 mars 2015,

ARRÊTE :

1. Il est donné le nom de :

Esplanade Gitana

au nouvel espace public donnant accès au lac à la hauteur du 314 route de Lausanne.

La dénomination « Esplanade Gitana » où est installé le hangar du sauvetage et des pavillons de la commune a pour origine le nom du bateau à vapeur de la baronne Julie de Rothschild qui fit construire un petit port et un hangar pour ce dernier.

Le code voie est 64157.

Entrée en vigueur de cette dénomination : 1^{er} juin 2015

2. Cette dénomination doit être utilisée uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.

Communiqué à :

CHA	1 ex.
DALE	1 ex.
DF	1 ex.
DSE	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. G. G.', written over the text 'La chancelière d'Etat :'. The signature is fluid and cursive.